

MINISTRE DE L'INFORMATION
ET DES
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES

SERVICE DU PERSONNEL

DECRET N° 83/327 du 4/05/1983
/MININFO/PT/DAAF/SP
portant promotion au titre de l'année 1982 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services de l'Information.

(/ I S I D :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 4 Juillet 1974;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 4 Juillet 1974;

(/u la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u l'Arrêté n°2007/FR du 21 Juin 1950 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/130/FR du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/157/FR du 5 Juillet 1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant
Statut Général des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/198/FR du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le Décret n°65/170/FR du 25 Juin 1965 réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires;

(/u le Décret n°74/47 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n°62/198/FR du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret n°57/59 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut Commun
des cadres des catégories A, B et C des Services de l'Information;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n°80/650 du 27 Décembre 1980 portant délestage des
avancements des agents de l'Etat;

(/u le Décret n°80/644 du 20 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n°01-016 du 20 Janvier 1981 au Décret n°
80/644 du 20 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;

(/u le Décret n°01-017 du 20 Janvier 1981 relatif aux intérimaires
des Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 83/325 /MININFO/PT/DAAF/SP du 4/05/1983
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de
l'Information.

ARTICLE 1er. - Sont promus au titre de l'année 1982 aux échelons ci-dessus, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services de l'Information dont les noms suivent : Rtc.

Colonel SYLVAIN-GOMBA.

au 4^{ème} échelon

Mr. - RECEVU-MINISTRE p/c du 20 Janvier 1983

M.A.E

Colonel SYLVAIN-GOMBA.

au 4^{ème} échelon

Mr. - RECEVU-MINISTRE Calixte p/c du 6 Février 1983

RTC

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 4 Mai 1983.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Information
et des Postes et Télécommunications

Colonel Louis SYLVAIN-GOMBA.

Le Ministre des Finances

Lt-Colonel Florent MBI.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Itin. Oussetamba LEROUNZOU

Bernard COMBO M. A. E. I. C. A.

AMPLIATIONS:

JORPC.....	1
MININFO/PT....	3
Dir.F/MININFO...	25
DGTFP.....	25
DFP.....	15
DB.....	3
DCF.....	2
DG/RTC/SNP....	20
DOSSIERS.....	3
SGCM/EC.....	3
INTERESSES.....	2